



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique forestière

Question écrite n° 27940

Texte de la question

Mme Sylvia Bassot souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les moyens publics consacrés à la filière forêt-bois. Le rapport demandé par le Gouvernement à M. Bianco souligne que la filière forêt-bois est une chance pour la France dans la mesure où des créations d'emplois peuvent être envisagées dans ce domaine, si un effort financier est consenti pour les instruments de la politique forestière, à travers notamment le Fonds forestier national, la dotation du ministère de l'agriculture pour la forêt et le bois, et le versement compensateur auprès de l'Office national des forêts. Les professionnels de cette filière, qui se sont déjà considérablement impliqués dans la définition d'une stratégie forestière nationale et d'une loi de modernisation, craignent que l'effort budgétaire préconisé par M. Bianco ne soit pas à la hauteur des enjeux. C'est pourquoi elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaiterait savoir quelles suites vont être données aux propositions contenues dans le rapport remis au Premier ministre par M. le député Jean-Louis Bianco et intitulé « La forêt, une chance pour la France ». Le 25 novembre 1998, le ministre de l'agriculture et de la pêche a présenté au conseil des ministres une communication dans laquelle étaient définis les grands axes de la politique à mettre en oeuvre dans ce secteur d'activité, qui représente effectivement un poids considérable dans l'économie nationale. Sur le plan financier, cette politique suppose la mobilisation de moyens nouveaux et importants. Des propositions ont été élaborées ; elles sont à l'heure actuelle soumises à la concertation interministérielle dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour l'année 2000, et devraient faire très prochainement l'objet d'un arbitrage.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvia Bassot](#)

Circonscription : Orne (3^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27940

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 1999, page 1966

Réponse publiée le : 21 juin 1999, page 3791